

Sauvegarde du grand hamster d'Alsace : un programme de réintroduction ambitieux mené dans le cadre du grand Contournement ouest de Strasbourg (A355)

En juin, 3 lâchers successifs permettront à 180 hamsters, sur le millier programmé, de prendre possession de milieux naturels favorables à leur développement

Dans la continuité de ses engagements pour la protection de la biodiversité et des milieux naturels mis en œuvre dans le cadre du grand projet d'infrastructure du Contournement ouest de Strasbourg, nouvelle autoroute mise en service en décembre dernier, VINCI Autoroutes organise, ce mardi 14 juin 2022, la réintroduction de 60 grands hamsters d'Alsace, à Ernolsheim-Bruche (Bas-Rhin), sur des parcelles de cultures converties pour leur offrir un habitat favorable. Une opération à l'organisation minutieuse, menée par VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage et exploitant de l'infrastructure, et qui portera à 180 le nombre de spécimens réintroduits ce mois-ci. Au total, dès 2023, plus de 1 000 individus de cette espèce reconnue « en danger critique d'extinction » auront ainsi bénéficié de ce programme de sauvegarde ambitieux, ce qui représente, sur cette seule zone de 1 000 hectares, les deux tiers de l'objectif fixé par le ministère de la transition écologique et solidaire dans le cadre de son plan national d'actions mené sur la période 2019-2028.

Le 1^{er} projet d'infrastructure en France réalisé conformément à la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité

Le Contournement ouest de Strasbourg (A355) est le premier grand projet d'infrastructure à avoir été réalisé en France sous le régime de la loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité. En application de ce nouveau cadre réglementaire, l'A355 a été conçue pour atteindre le « zéro perte nette » de biodiversité, et les mesures destinées à compenser l'impact de la nouvelle infrastructure sur les milieux naturels ont été engagées pour la plupart avant même le début de la construction.

Un programme de sauvegarde s'inscrivant dans le Plan National d'Actions en faveur du grand hamster d'Alsace

Dès la phase de conception de l'infrastructure autoroutière, **un vaste programme d'actions dédié au grand hamster d'Alsace**, espèce emblématique aujourd'hui reconnue « en danger critique d'extinction », a été déployé, avec l'objectif de rendre possible sa réinstallation durable dans la région. Des comptages ont été organisés pour repérer les terriers sur les emprises de l'infrastructure. Les spécimens ont ensuite été déplacés sur des sites favorables à leur développement. Parallèlement, un élevage en semi-liberté a été créé par VINCI Autoroutes à Ittenheim (Bas-Rhin), avec le concours du CNRS et de l'Université de Strasbourg et des cultures favorables à son développement (telles que le blé ou la luzerne) ont étéensemencées sur une superficie totale d'environ 1 000 hectares, en collaboration avec le monde agricole.



Ces zones, semées l'hiver dernier, sont aujourd'hui propices à l'accueil des grands hamsters, qui pourront y trouver une nourriture favorable et se protéger à couvert des prédateurs. Une démarche de sauvegarde essentielle pour cette espèce emblématique d'Alsace, dont les effectifs ont commencé à diminuer drastiquement à la fin des années 70 avec l'apparition en Alsace des grandes monocultures de maïs (qui représentaient jusqu'à 70 % des terres cultivées dans les années 90).

Le maïs a en effet la particularité d'éloigner les autres plantes ainsi que les insectes, privant les hamsters d'une alimentation variée. De plus, son absorption répétée cause une carence l'animal en vitamines B3, entraînant chez lui des

comportements cannibales envers sa progéniture.

Un objectif de résultats à court et long termes

Le ministère de la transition écologique et solidaire a élaboré un plan national d'actions sur la période 2019-2028 en faveur du grand hamster, impliquant de nombreuses parties prenantes, avec l'objectif d'obtenir une restauration d'un minimum de 1 500 individus sur 600 hectares.

Contribuant à cette démarche de réintroduction volontariste, le programme mené depuis 2017 en Alsace par VINCI Autoroutes et ses partenaires, en lien avec des écologues, a d'ores et déjà permis 11 lâchers d'individus depuis lors. Dans le cadre de ces opérations minutieusement préparées, des terriers sont préalablement creusés, et pourvus de nourriture, afin d'accueillir les nouveaux arrivants, dans des conditions qui facilitent l'acclimatation au milieu naturel de ces individus nés en élevage. Au cours de l'année 2022, 180 spécimens auront ainsi été réintroduits dans le cadre de 3 opérations, toutes menées au mois de juin, dans des conditions climatiques propices. Au total, sur la période 2017-2023, ce sont plus de 1 000 individus qui auront ainsi reconquis leur milieu naturel.

Ces opérations font l'objet d'un suivi rigoureux dans la durée pour en mesurer l'efficacité. Pour que l'espèce puisse se renouveler et rester viable, l'objectif des mesures de réintroduction entreprises par VINCI Autoroutes est en effet de dénombrier 2 terriers par hectare dans les zones ciblées.



« Le grand hamster d'Alsace s'inscrit dans un cycle d'espèces qui font partie de la biodiversité ordinaire en Alsace, et vis-à-vis desquelles il fait figure d'espèce dite « parapluie ». En réintroduisant le grand hamster d'Alsace, c'est donc toute une cohorte d'espèces, constituant un écosystème, que l'on protège », souligne Arnaud Guillemin, responsable environnement au sein de VINCI Autoroutes.

Pour faciliter l'acclimatation des grands hamsters issus d'élevages au milieu naturel, VINCI Autoroutes a notamment construit un vaste enclos d'1,2 hectare sur le site de sa direction d'exploitation, à Ittenheim. Ce lieu de transition permet à l'animal de se préparer à sa vie en liberté, à l'abri des prédateurs.

Des innovations en matière de génie écologique ont également été conçues : en plus des neufs « bioducs » aménagés le long des ponts supérieurs, à destination de la petite faune, deux « hamsteroducs » ont aussi été installés prioritairement à destination du grand hamster, dans des zones en déblais où il aurait été difficile de réaliser des passages sous l'autoroute (écoducs).

Des travaux de recherche scientifique mis en œuvre pour progresser dans la connaissance de l'espèce

En complément des actions de réintroduction dans des milieux naturels favorables, des recherches scientifiques, faisant l'objet de deux thèses pilotées avec le concours du CNRS et de l'Université de Strasbourg, sont également menées dans le cadre du programme. Elles permettront de contribuer à progresser dans la connaissance de cette espèce, protégée en France depuis juillet 1993.

Une doctorante du CNRS recense ainsi, dans le cadre d'un travail de thèse de 3 ans, les méthodes permettant d'améliorer la survie des animaux d'élevage lâchés dans le cadre des opérations de réintroduction.

Un doctorant du CNRS travaille quant à lui sur le recensement en milieu naturel des impacts de pratiques culturales innovantes vis-à-vis de parcelles de cultures conventionnelles.

Une démarche vertueuse au plan écologique et économique

Longtemps adoptée pour ses rendements intéressants, la monoculture, notamment de maïs, est l'une des causes principales du déclin du grand hamster, chez qui elle entraîne des carences alimentaires en vitamine et en protéine et des comportements anormaux délétères pour l'espèce.



C'est pourquoi la préservation de l'espèce passe notamment par une diversification des céréales cultivées sur les parcelles agricoles, pour assurer au rongeur sauvage une alimentation variée et des plantations adaptées à son mode de vie. Menée en collaboration avec des agriculteurs du territoire, cette démarche de conversion des cultures permet de fabriquer une farine dont l'origine sur des parcelles favorables, est labellisée.

C'est ainsi qu'en mars 2022 est née à Ebersheim la première filière de farine bio issue des parcelles cultivées pour préserver le hamster. Farine, pain, granolas et biscuits sont déjà en vente, commercialisés avec un logo à l'effigie du petit rongeur.

L'intérêt de cette filière est, plus largement, d'assurer une valorisation économique aux pratiques agricoles vertueuses mises en place par les agriculteurs volontaires pour protéger le hamster : outre la farine de blé, l'orge, la luzerne, le sarrasin, des cultures de légumineuses, et même de radis labellisés sont ainsi déjà en vente dans les magasins bio, les grandes et les moyennes surfaces.

Les chiffres clés

1 030 grands hamsters d'Alsace réintroduits entre 2017 et 2023.

Un objectif de viabilité de 2 terriers de grands hamsters d'Alsace par hectare.

Un élevage en semi-liberté (accueillant plus de 40 hamsters).

11 ouvrages écologiques aménagés spécifiquement pour le hamster.

130 passages pour la faune sur le tracé de l'autoroute facilitant leur passage tous les 200 mètres.

Contact Presse :

Alissa Joly, alissa.joly@vae-solis.com, 06 61 00 92 31

Samuel Beauchef, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com, 06 12 47 58 91

A propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, [Twitter @VINCIAutoroutes](https://twitter.com/VINCIAutoroutes), www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)

Annexe : la démarche de protection du grand hamster d'Alsace en 4 étapes

La diversification des cultures est l'un des axes clés mis en œuvre pour favoriser la présence du grand hamster. Il s'agit de limiter la monoculture du maïs et de laisser place à d'autres productions qui lui sont plus favorables : céréales (blé d'hiver, blé tendre, orge), tournesol, luzerne, etc. Une fois le maïs récolté, en fin d'été, les parcelles sont habituellement laissées nues, ce qui limite les ressources alimentaires pour la faune, en premier lieu pour le hamster. En diversifiant les cultures, on assure ressources alimentaires et abris toute l'année.

La taille des parcelles est volontairement réduite et des « bandes refuges » sont implantées en bordure. Des mélanges de plantes qui ne seront pas récoltées y sont semés. De même au sein des parcelles, des bandes non récoltées sont maintenues tous les 70 à 100 mètres. Elles profitent au hamster, bien entendu, mais aussi à toutes les espèces liées aux paysages agricoles : les petits oiseaux granivores comme le chardonneret, la linotte, le verdier et le moineau friquet y trouvent une source abondante de nourriture toute l'année. La perdrix rouge et l'alouette des champs en font leur zone de reproduction et les insectes bénéficient eux aussi de ces aménagements, entraînant dans leur sillage leurs prédateurs : la bergeronnette grise, le rougequeue noir, les hirondelles et les martinets, pour ne citer qu'eux.

L'élevage et le relâcher de hamsters complètent les mesures appliquées en collaboration avec les agriculteurs. Les suivis scientifiques de ces opérations présentent des résultats très encourageants. Par ailleurs, l'interdiction de l'usage de rodenticides (empoisonnement des rongeurs) pour sauvegarder le hamster favorise de fait bien d'autres animaux et leurs prédateurs, faucon crécerelle ou chouette effraie, par exemple

La mise en service de « bioducs » participe à la transparence écologique des ouvrages. Fixées latéralement sur les ponts routiers, ces galeries en forme de U de 60 cm de hauteur permettent à la petite faune, et notamment au hamster, de franchir l'autoroute en toute sécurité.